



RÉSEAU FRIBOURGEOIS  
DE SANTÉ MENTALE  
FREIBURGER NETZWERK  
FÜR PSYCHISCHE GESUNDHEIT

Entité de l'Etat de Fribourg

# Comptes et statistiques 2024



RÉSEAU FRIBOURGEOIS  
DE SANTÉ MENTALE  
FREIBURGER NETZWERK  
FÜR PSYCHISCHE GESUNDHEIT

# Sommaire

Préambule	04-05
Eclairages statistiques	06-15
Ressources humaines	16-18
Finances	19-49
Annexe aux comptes	26-33
Notes	34-42
Rapport de l'organe de révision	44-46
EMS Les Camélias	47-49
Organisation	50-51
Plan du réseau	52-53
Impressum	55



# Finances, RH et statistiques

**Serge Renevey**, directeur général



# Préambule

**L'exercice 2024 du RFSM est marqué par un changement en termes de normes comptables avec le passage au référentiel Swiss GAAP RPC. Des retraitements au niveau du bilan ont eu lieu sans toutefois avoir d'incidence sur le compte de résultat. Les principaux retraitements du bilan liés au passage des normes CO aux Swiss GAAP RPC concernent l'activation du droit de superficie en immobilisation corporelle et la constitution de dettes de leasing pour le site de Villars-sur-Glâne, ainsi que la dissolution de provisions à caractère de réserve. Cette activation entraîne un amortissement des immobilisations corporelles ainsi que des charges financières en lieu et place d'une charge de location au compte de résultat du RFSM (neutre au niveau du résultat).**

## Un résultat déficitaire

Le résultat annuel 2024 du RFSM présente un déficit de CHF 253 599. En regard de l'exercice 2023 qui présentait une perte de CHF 364 104, le résultat est stable. Cependant, à la lecture du compte de résultat, force est de constater que le résultat ordinaire s'est dégradé fortement de CHF 1 508 589. La perte ordinaire passe de CHF 594 611 à CHF 2 103 200. Ainsi, le déficit présenté de CHF 253 599 aurait été beaucoup plus conséquent sans le recours à une partie de fonds propres affectés.

## Qu'est-ce qui explique ces résultats en baisse ?

Au niveau des produits d'exploitation, il est à relever une nette augmentation par rapport à N-1 (2023) de plus de CHF 3 224 517 qui ne suffit pas à couvrir les charges du RFSM. Une croissance des recettes due principalement à plusieurs facteurs : l'activité stationnaire avec l'ouverture de 20 lits supplémentaires dès le 1<sup>er</sup> octobre 2024, la facturation de rémunérations supplémentaires et également une contribution du canton plus importante en compensation de l'inflation dans le cadre des mandats annuels de prestations d'intérêt général et autres prestations.

Pour ce qui est des charges, le constat est similaire: elles sont en augmentation par rapport à l'année précédente, et leur hausse est plus marquée que celle des recettes. Ci-dessous les principaux faits qui expliquent pourquoi le RFSM présente une perte ordinaire de CHF 2 103 200.

Concernant les charges de personnel, l'augmentation se monte à CHF 3 426 178 en regard de l'exercice 2023. En cause : l'inflation, l'augmentation des dotations pour la sécurité des soins, l'ouverture de 20 lits supplémentaires en octobre 2024 et de l'Institut de psychothérapie. Le nombre moyen d'EPT est passé de 505,75 EPT en 2023 à 529,98 EPT (+24,23 EPT).

Les autres charges pour biens et services sont supérieures à N-1 de CHF 913 426. Les principales hausses se retrouvent dans les frais informatiques en lien avec la sortie du SiTel et dans les énergies.

Les charges d'amortissement subissent également une hausse de CHF 732 151. Il s'agit d'investissements en lien avec la sortie du SiTel, de la rénovation des unités de soins sur le site de Marsens et de l'aménagement des locaux du centre de pédopsychiatrie situés à Givisiez.

Dans la suite de la lecture du compte de résultat du RFSM, les charges financières représentent les intérêts sur un prêt octroyé par le canton, sur une avance à terme fixe auprès de la BCF, des intérêts relatifs à la dette de leasing

pour le droit de superficie découlant de la nouvelle activation mentionnée précédemment et des intérêts sur le compte courant auprès de l'Administration des finances.

Les charges et produits hors exploitation présentent un bénéfice de CHF 494 726. Ce bénéfice est versé dans un fonds de rénovation des biens hors exploitation dans le but de financer les investissements futurs. Pour rappel, les activités hors exploitation sont constituées des bâtiments hors exploitation, de la station d'essence, de la buanderie et de l'EMS Les Camélias.

Dans les attributions des fonds propres affectés, il est à relever un versement au fonds d'investissement stationnaire présentant 3,16% des revenus hospitaliers et comme mentionné précédemment, une attribution aux fonds propres de rénovation des biens hors exploitation. Ces attributions sont effectuées dans le but de financer les futurs investissements du RFSM.

Dans le registre de l'utilisation des fonds propres affectés, il est à mentionner un prélèvement du fonds d'investissements stationnaire pour couvrir les amortissements et intérêts de l'exercice comptable sous revue. Un prélèvement du fonds prestations d'intérêt général et des prélèvements des fonds ambulatoires et cliniques de jour pour couvrir l'insuffisance de financement des prestations d'intérêt général et autres prestations ont également été réalisés dans les comptes 2024.

## Les perspectives financières du RFSM :

Le RFSM continue d'adapter ses prestations pour répondre à la demande croissante en soins psychiatriques, un secteur en pleine évolution face à des besoins toujours plus importants au sein de la population. En Suisse, le système de soins psychiatriques est confronté à des défis financiers majeurs, notamment en raison des tarifs ambulatoires et hospitaliers qui, bien qu'en partie indexés, ne couvrent souvent pas l'intégralité des coûts réels des services rendus. Cette situation touche l'ensemble du secteur et crée un déséquilibre financier pour de nombreux établissements, y compris le RFSM.

Ainsi, pour le budget 2025, le RFSM projette une perte de CHF 1 803 892, qui pourrait se réduire en cas de plus forte occupation hospitalière que les prévisions budgétaires de 2025, soit une occupation supérieure à 96,5%. Il est important de noter que cette situation met en lumière un enjeu structurel dans la prise en charge psychiatrique, où les financements publics et les tarifs en place peinent à couvrir les coûts réels de fonctionnement, en particulier face à une demande de soins en constante augmentation.



# Eclairages statistiques

**Ivana Ilak**, directrice administrative et d'exploitation



# Aperçu général

**Le Réseau fribourgeois de santé mentale a maintenu une activité soutenue en 2024, reflétant les défis croissants en santé mentale dans le canton de Fribourg. Avec un taux d'occupation moyen de 100,2%, l'institution démontre sa capacité à répondre aux besoins urgents de la population. L'année 2024 a été marquée par deux développements majeurs: l'ouverture d'une nouvelle unité hospitalière, Luna, augmentant la capacité d'accueil de 20 lits à partir d'octobre, et le lancement d'un Institut de psychothérapie, enrichissant l'offre de soins ambulatoires du RFSM.**

L'activité hospitalière s'est intensifiée avec 72 756 journées d'hospitalisation, en progression par rapport à 2023. Le degré de gravité moyen des cas traités a continué de progresser, comme en témoigne la hausse du Day Mix Index (DMI) qui atteint 1.076. Cette évolution se reflète également dans l'augmentation des points de remboursement, qui s'élevèrent à 76 676 points.

Les cliniques de jour ont connu une amélioration de leur activité, avec un taux d'occupation moyen de 80,5%, en hausse de 6,5% par rapport à 2023. Cette progression est particulièrement marquée pour la clinique de jour germanophone, qui a vu son taux d'occupation augmenter de 14,1%.

L'activité ambulatoire maintient sa stabilité avec plus de 7000 patients suivis, soulignant le rôle crucial du RFSM dans la continuité des soins. Le service des urgences psychiatriques conserve un niveau d'activité soutenu avec près de 1800 patients accueillis, reflétant le rôle fondamental des urgences comme porte d'entrée du système de soins en psychiatrie.

Ces résultats témoignent de la capacité du RFSM à adapter et à développer son offre de soins pour répondre aux besoins croissants en santé mentale de la population fribourgeoise.

## Principaux résultats d'activité du RFSM

Service hospitalier	Lits	Séjours	Journées	Taux d'occupation	Durée moyenne séjour	Points TARPSY	Day Mix Index
<b>2024</b>	<b>199</b>	<b>3'146</b>	<b>72'756</b>	<b>100.2</b>	<b>25.6</b>	<b>76'676</b>	<b>1.076</b>
<b>2023</b>	194	3'173	71'163	100.5	25.8	75'873	1.066
<b>2022</b>	189	3'169	69'539	100.6	24.6	71'937	1.060

Service semi-hospitalier	Places	Séjours	Journées	Taux d'occupation	Durée moyenne séjour
<b>2024</b>	<b>65</b>	<b>395</b>	<b>13'048</b>	<b>80.5</b>	<b>38.8</b>
<b>2023</b>	65	403	11'909	74.0	34.1
<b>2022</b>	65	397	12'140	74.7	34.6

Service ambulatoire	Patients suivis	Entretiens	Prestations à l'acte	Minutes facturées
<b>2024</b>	<b>7'024</b>	<b>58'731</b>	<b>92'768</b>	<b>3'897'147</b>
<b>2023</b>	7049	60'159	92'858	3924926
<b>2022</b>	6'314	57'685	74249	3579180



## Résultats de l'activité hospitalière réalisée sur la période 2024

	Moyenne annuelle du nombre de lits	Entrées	Sorties	Journées facturables 2024	Taux d'occupation
<b>RFSM Marsens</b>					
<b>Total secteur I</b>	<b>9</b>	<b>256</b>	<b>261</b>	<b>3'011</b>	<b>91.7</b>
ATLAS	21	359	361	8'011	104.5
HERMÈS	21	312	308	7'999	104.4
THALASSA	22	473	474	8'407	104.7
CALLISTO	22	331	332	8'214	102.3
LUNA (À COMPTER DU 1.10.24)	20	82	65	1'231	66.9
<b>Total secteur II</b>	<b>91</b>	<b>1'557</b>	<b>1'540</b>	<b>33'862</b>	<b>101.9</b>
AUBÉPINE	15	139	140	5'235	95.6
JASMIN	23	190	189	8'486	101.1
<b>Total secteur III</b>	<b>38</b>	<b>329</b>	<b>329</b>	<b>13'721</b>	<b>98.9</b>
<b>TOTAL RFSM MARSENS</b>	<b>138</b>	<b>2142</b>	<b>2'130</b>	<b>50'594</b>	<b>100.4</b>
<b>RFSM Fribourg</b>					
MERKUR	20	248	246	7'193	98.5
SATURN	20	253	251	7'039	96.4
VÉNUS	21	327	325	7'930	103.5
<b>TOTAL RFSM FRIBOURG</b>	<b>61</b>	<b>828</b>	<b>822</b>	<b>22'162</b>	<b>99.5</b>
<b>TOTAL RFSM SECTEUR I</b>	<b>9</b>	<b>256</b>	<b>261</b>	<b>3'011</b>	<b>91.7</b>
<b>TOTAL RFSM SECTEUR II</b>	<b>152</b>	<b>2'385</b>	<b>2'362</b>	<b>56'024</b>	<b>101.0</b>
<b>TOTAL RFSM SECTEUR III</b>	<b>38</b>	<b>329</b>	<b>329</b>	<b>13'721</b>	<b>98.9</b>
<b>TOTAL RFSM</b>	<b>199</b>	<b>2'970</b>	<b>2'952</b>	<b>72'756</b>	<b>100.2</b>

Le taux d'occupation moyen du Réseau fribourgeois de santé mentale a atteint en 2024 100,2%. Une augmentation de 1593 journées d'hospitalisation a pu être observée entre 2023 et 2024, passant de 71 163 journées en 2023 à 72 756 journées en 2024.

En 2024, le Secteur de la personne adulte a maintenu un taux d'occupation élevé de 101,0% tout au long de l'année. Une nouvelle unité, Luna, spécialisée dans les troubles de la personnalité a été ouverte à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024, ajoutant 20 lits supplémentaires à la capacité d'accueil. Malgré cette augmentation de la capacité, le taux d'occupation est

resté élevé dans les unités de la psychiatrie adulte et notamment au RFSM Marsens (Atlas 104,5%, Hermès 104,4%, Thalassa 104,7%, Callisto 102,3%). La forte activité du Secteur de la personne adulte s'est traduite par un nombre important de journées d'hospitalisation, atteignant 56 024 journées au total en 2024, soit une augmentation de 1538 journées par rapport à 2023 (54 486).

Quant au secteur de la personne âgée, le taux d'occupation s'est établi à 98,9% en 2024, contre 99,4% en 2023, témoignant ainsi d'une relative stabilité. Le taux d'occupation est resté particulièrement élevé au sein de l'unité Jasmin,

spécialisée en psychogériatrie générale, atteignant 101,1% en 2024, contre 99,3% l'année précédente.

En 2024, le taux d'occupation s'est établi à 91,7% dans le Secteur de pédopsychiatrie, en augmentation par rapport à 2023 qui était de 87,9%. Le nombre d'admissions (256) et de sorties (261) en 2024 est resté stable par rapport à 2023, où l'on comptait 261 admissions et 263 sorties.



## Résultats de l'activité hospitalière réalisée sur la base des sorties 2024

	Sorties (après regroupement)*	Durée moyenne de séjour (DMS)	Somme des jours facturés	Somme des points de remboursement	Day Mix Index (DMI)
<b>RFSM Marsens</b>					
<b>Total secteur I</b>	<b>231</b>	<b>11.9</b>	<b>3'020</b>	<b>4'733</b>	<b>1.567</b>
ATLAS	306	26.5	8'476	9'021	1.064
HERMÈS	268	24.0	7'592	8'179	1.077
THALASSA	397	19.9	8'355	8'468	1.014
CALLISTO	297	25.1	7'783	7'990	1.027
LUNA (À COMPTER DU 1.10.24)	52	17.4	972	1'022	1.052
<b>Total secteur II</b>	<b>1'320</b>	<b>23.3</b>	<b>33'178</b>	<b>34'681</b>	<b>1.045</b>
AUBÉPINE	127	42.4	5'528	6'772	1.225
JASMIN	177	44.6	8'087	8'351	1.033
<b>Total secteur III</b>	<b>304</b>	<b>43.7</b>	<b>13'615</b>	<b>15'123</b>	<b>1.111</b>
<b>TOTAL RFSM MARSENS</b>	<b>1'855</b>	<b>25.2</b>	<b>49'813</b>	<b>54'537</b>	<b>1.095</b>
<b>RFSM Fribourg</b>					
MERKUR	206	28.1	6'693	6'944	1.038
SATURN	227	27.7	6'978	7'207	1.033
VÉNUS	306	24.5	7'808	7'988	1.023
<b>TOTAL RFSM FRIBOURG</b>	<b>739</b>	<b>26.5</b>	<b>21'479</b>	<b>22'139</b>	<b>1.031</b>
<b>TOTAL RFSM SECTEUR I</b>	<b>231</b>	<b>11.9</b>	<b>3'020</b>	<b>4'733</b>	<b>1.567</b>
<b>TOTAL RFSM SECTEUR II</b>	<b>2'059</b>	<b>24.4</b>	<b>54'657</b>	<b>56'820</b>	<b>1.040</b>
<b>TOTAL RFSM SECTEUR III</b>	<b>304</b>	<b>43.7</b>	<b>13'615</b>	<b>15'123</b>	<b>1.111</b>
<b>TOTAL RFSM</b>	<b>2'594</b>	<b>25.6</b>	<b>71'292</b>	<b>76'676</b>	<b>1.076</b>

\*Si un cas est réadmis ou retransféré dans les 18 jours qui suivent la sortie, les deux cas sont regroupés.

Le RFSM a réalisé en 2024 un DMI de 1.076, en augmentation par rapport à 2023 (1.066). Cette hausse s'explique d'une part, par le passage du système TARPSY 4.0 (2023) au système TARPSY 5.0 (2024), qui octroie en moyenne plus de points de remboursement pour certaines pathologies, par exemple pour les comorbidités somatiques. D'autre part, l'augmentation du DMI indique également qu'en 2024, le degré de gravité moyen des cas traités au RFSM a progressé par rapport à l'année 2023. Cette progression s'est également reflétée dans les points de remboursement; en effet, en 2024, le RFSM a obtenu 76 676 points, contre 75 873 points en 2023, soit une augmentation de 803 points.

Le Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour enfants et adolescents a réalisé un DMI de 1.567 en 2024, en baisse par rapport à 2023 (1.686), notamment dû à une diminution des points de remboursement par le passage de TARPSY 4.0 à TARPSY 5.0 pour certaines pathologies des patients jusqu'à l'âge de 18 ans.

Le Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour adultes a obtenu un DMI de 1.040 en 2024, en hausse par rapport à 2023 (1.025). Des variations du DMI peuvent être observées entre les unités de soins, allant de 1.014 (Thalassa) à 1.077 (Hermès). La nouvelle unité Luna, spécialisée dans les troubles de la personnalité, a démarré avec un DMI de 1.052 pour ses premiers mois d'activité, légèrement supérieur au DMI de la psychiatrie adulte (1.040).

Le Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour personnes âgées a réalisé un DMI de 1.111 en 2024, en progression par rapport à 2023 (1.087). Cette hausse est particulièrement marquée dans l'unité Aubépine, avec un DMI de 1.225 en 2024, contre 1.144 en 2023.

La durée moyenne de séjour du RFSM est restée stable entre 2023 (25,8 jours) et 2024 (25,6 jours). Une variation a été observée dans le Secteur des enfants et adolescents (-1,4 jours), ainsi que dans le Secteur de la personne âgée (+4,2 jours). Le Secteur de la personne adulte a maintenu une durée moyenne de séjour stable entre 2023 (24,9 jours) et 2024 (24,4 jours).



## Day Mix Index (DMI)

Le Day Mix Index est calculé en divisant la somme des *cost-weights* effectifs (pondérations sur l'investissement en soins d'un groupe de patients déterminé) de tous les cas d'un hôpital par la somme des durées de séjour de ces cas. Il correspond au *cost-weight* moyen par jour et donne une indication sur le degré de gravité moyen des cas dans un hôpital donné.

## Cost-weights

Les *cost-weights* sont des pondérations relatives, calculées sur une base empirique, qui décrivent l'investissement en soins d'un groupe de patients déterminé. En principe, ils sont calculés chaque année sur la base des données actualisées de coûts par cas des hôpitaux.



## Résultats de l'activité hospitalière réalisée en fonction des Psychiatric Cost Groups (PCG)

PCG	Nombre de cas et pourcentage		Somme des jours facturés		Somme des points		Days Mix Index (DMI)		
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
TP21A	Dépendance A	285 (10,9%)	6 (0.2%)	6'100	113	6'243	142	1.023	1.257
TP21B	Dépendance B	208 (8,0%)	235 (9.1%)	4'299	5'105	4'233	5'224	0.985	1.023
TP21B	Dépendance B	0 (0%)	265 (10.2%)	0	5'820	0	5'644	0	0.970
TP24A	Démence A	107 (4,1%)	109 (4.2%)	4'296	4'960	5'112	6'228	1.190	1.256
TP24B	Démence B	122 (4,7%)	45 (1.7%)	6'769	3'167	7'361	3'550	1.087	1.121
TP25A	Psychose A	6 (0,2%)	6 (0.2%)	122	119	208	200	1.705	1.681
TP25B	Psychose B	188 (7,2%)	236 (9.1%)	6'309	8'111	6'551	8'702	1.038	1.073
TP25B	Psychose B	228 (8,7%)	248 (9.6%)	7'003	8'831	6'883	8'885	0.983	1.006
TP26A	Troubles maniaques A	10 (0,4%)	11 (0.4%)	276	466	336	569	1.216	1.221
TP26B	Troubles maniaques B	64 (2,6%)	77 (3.0%)	1'852	2'100	2'001	2'290	1.081	1.090
TP27A	Dépression A	131 (5,0%)	127 (4.9%)	1'876	1'777	3'264	2'856	1.740	1.607
TP27B	Dépression B	43 (1,6%)	67 (2.6%)	491	769	859	1'148	1.749	1.493
TP27C	Dépression C	379 (14,5%)	495 (19.1%)	11'697	13'625	11'767	14'121	1.006	1.036
TP27D	Dépression D	189 (7,2%)	175 (6.7%)	4'936	4'444	4'768	4'197	0.966	0.944
TP28A	Névroses A	16 (0,6%)	15 (0.6%)	145	271	229	391	1.581	1.443
TP28B	Névroses B	252 (9,6%)	202 (7.8%)	4'973	4'140	5'049	4'129	1.015	0.997
TP29A	Troubles personnalité A	3 (0,1%)	10 (0.4%)	22	762	32	1'030	1.438	1.352
TP29B	Troubles personnalité B	293 (11,2%)	187 (7.2%)	7'350	4'809	7'637	4'941	1.039	1.027
TP30A	F5, F7, F8, F9 - A*	31 (1,2%)	32 (1.2%)	804	726	1'213	1'056	1.508	1.455
TP30B	F5, F7, F8, F9 - B	51 (2,0%)	36 (1.4%)	1'656	1'020	1'934	1'202	1.168	1.178
TP30C	F5, F7, F8, F9 - C	6 (0,2%)	8 (0.3%)	201	132	193	139	0.962	1.053
TP70Z	Diagnostiques non psychiatriques	0 (0%)	2 (0.1%)	0	25	0	32	0.000	1.280
<b>TOTAL</b>		2'612 (100,0%)	2'594 (100,0%)	71'177	71'292	75'873	76'676	1.066	1.076

En ce qui concerne l'activité hospitalière basée sur les groupes de coûts psychiatriques (PCG), les troubles dépressifs (TP27) demeurent les troubles les plus fréquents en 2024 au RFSM. On observe une augmentation notable du nombre de cas de dépressions entre 2023 (742 cas) et 2024 (864 cas), représentant sur l'ensemble des cas hospitalisés 28,3% en 2023 et 33,3% en 2024. Cette hausse est particulièrement marquée dans la catégorie TP27C, qui passe de 379 à 495 cas, soit une augmentation de 30,6%.

Les troubles mentaux ou du comportement liés à l'utilisation d'alcool, d'autres drogues ou d'autres

substances (TP21) restent en deuxième position avec 506 cas en 2024 (19,5% des cas), montrant une légère augmentation par rapport aux 493 cas de 2023. On note une évolution dans la répartition des cas avec une forte augmentation de la catégorie TP21B.

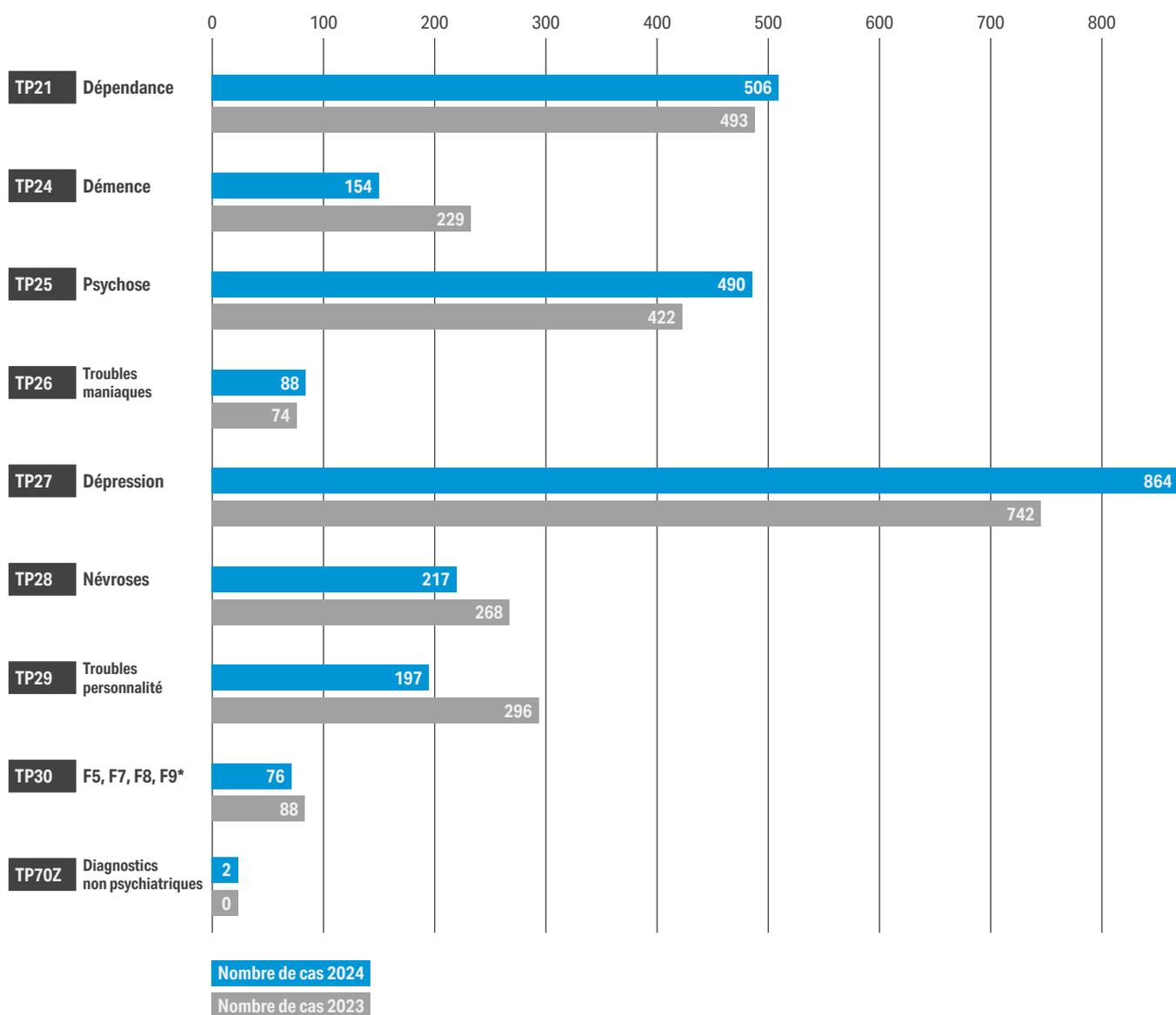
En troisième position, parmi les troubles les plus fréquents, on trouve, comme en 2023, le TP25 : la schizophrénie, les troubles schizotypiques ou hallucinatoires, avec une augmentation passant de 422 cas en 2023 à 490 cas en 2024 (18,9% des cas). Cette hausse s'accompagne d'une augmentation proportionnelle des jours facturés, passant de 13 312 à 16 942 jours.

Contrairement à la tendance observée en 2023, les troubles de la personnalité (TP29) ont connu une diminution en 2024, passant de 296 cas à 197 cas, soit une baisse de 33,4%. Cette diminution s'est également traduite par une baisse des jours facturés, passant de 7372 à 5571 jours.

Pour les autres catégories, on observe une baisse des cas de démence (TP24), passant de 229 à 154 cas (-32,8%) et une légère augmentation des troubles maniaques (TP26), avec 88 cas en 2024 contre 74 en 2023. En revanche, on constate une diminution des cas de névroses (TP28) qui passent de 268 à 217 cas.



## Répartition des cas hospitaliers dans les PCG de base





## Résultats de l'activité semi-hospitalière – comparaison 2024 et 2023

	2024	2023	Ecart 2023/2024
<b>RFSM FRIBOURG   Clinique de jour 25 places</b>			
Cas	175	167	8
Journées facturées	5608	5199	409
Durée moyenne séjour	37.1	36.4	0.7
Occupation en %	90.1%	84.0%	6.1%
<b>FNPG FREIBURG   Tagesklinik 20 places</b>			
Cas	93	104	-11
Journées facturées	3647	2924	723
Durée moyenne séjour	47.4	34	13.4
Occupation en %	73.2%	59.1%	14.1%
<b>RFSM BULLE   Clinique de jour 20 places</b>			
Cas	127	132	-5
Journées facturées	3793	3786	7
Durée moyenne séjour	35.1	31.8	3.3
Occupation en %	76.2%	76.5%	-0.3%
<b>TOTAL GÉNÉRAL   65 PLACES</b>			
Cas	395	403	-8
Journées facturées	13048	11909	1139
Durée moyenne séjour	38.8	34.1	4.7
Occupation en %	80.5%	74.0%	6.5%

Concernant l'activité des cliniques de jour du RFSM, le taux d'occupation moyen a augmenté pour atteindre 80,5% en 2024, contre 74% en 2023. Au total, 395 cas ont été traités dans les cliniques de jour en 2024, contre 403 cas en 2023. La durée moyenne de séjour a augmenté de manière significative, passant de 34,1 jours en 2023 à 38,8 jours en 2024.

La clinique de jour francophone du RFSM Fribourg a traité 175 cas en 2024, réalisant un taux d'occupation moyen de 90,1%, en augmentation de 6,1% par rapport à l'année 2023. La durée moyenne de séjour a légèrement augmenté, passant de 36,36 jours en 2023 à 37,14 jours en 2024.

La clinique de jour germanophone du RFSM Fribourg a traité 93 cas en 2024, enregistrant une forte progression du taux d'occupation moyen qui atteint 73,2%, soit une augmentation de 14,1% par rapport à 2023. La durée moyenne de séjour a significativement augmenté de 13,4 jours, s'élevant à 47,4 jours en 2024.

La clinique de jour du RFSM Bulle a traité 127 cas en 2024, maintenant un taux d'occupation stable de 76,2%, similaire à celui de 2023 (76,5%). La durée moyenne de séjour a augmenté de 3,31 jours, passant de 31,8 jours en 2023 à 35,1 jours en 2024.



## Résultats de l'activité ambulatoire

	Nombre de patients suivis		Nombre d'entretiens (1)		Nombre de prestations facturées à l'acte LAMal (2)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
<b>SERVICE DES URGENCES PSYCHIATRIQUES</b>	<b>1'812</b>	<b>1'807</b>	<b>8'795</b>	<b>8'914</b>	<b>11'978</b>	<b>12'270</b>
Urgences psychiatriques (Fribourg)	1'728	1'735	8'126	8'286	10'997	11'260
Urgences psychiatriques (Riaz)	139	130	669	628	981	1'010
<b>SERVICE AMBULATOIRE</b>	<b>4'611</b>	<b>4'606</b>	<b>44'767</b>	<b>43'268</b>	<b>71'921</b>	<b>71'667</b>
RFSM Fribourg - Centre de pédopsychiatrie	1'176	1'209	8'505	8'354	15'556	15'397
RFSM Marsens	188	195	655	722	884	963
RFSM Bulle	806	799	9'353	8'182	13'904	12'137
RFSM Fribourg - Centre cantonale d'addictologie	924	941	7'870	7'705	13'410	14'079
RFSM Fribourg - Ambulatoire francophone	1'253	1'306	12'453	13'551	18'513	21'335
RFSM Fribourg - Ambulatoire germanophone	472	354	4'634	3'127	7'400	4'812
RFSM Fribourg - Institut de psychothérapie	0	36	0	147	0	304
RFSM Fribourg - Centre de psychiatrie forensique	73	62	447	462	668	741
RFSM Estavayer	129	154	780	982	1'516	1'863
RFSM Recherche	18	8	70	36	70	36
<b>SERVICE AMBULATOIRE EXTRA-MUROS (ACTIVITÉ DE LIAISON)</b>	<b>1'432</b>	<b>1'360</b>	<b>6'597</b>	<b>6'549</b>	<b>8'959</b>	<b>8'831</b>
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	240	260	1'673	1'725	2'280	2'273
Psychiatrie de la personne adulte	403	325	747	661	784	806
Psychiatrie de la personne âgée	427	397	829	724	866	742
Psychiatrie forensique	441	406	3'348	3'439	5'029	5'010
<b>RFSM</b>	<b>7'049</b>	<b>7'024</b>	<b>60'159</b>	<b>58'731</b>	<b>92'858</b>	<b>92'768</b>

L'activité ambulatoire du Réseau fribourgeois de santé mentale est restée stable en 2024, avec 7024 patients traités contre 7049 en 2023. Avec 7024 patients suivis (contre 7049 en 2023), le service maintient une présence stable et essentielle dans le canton. Le nombre total d'entretiens s'éta-

blit à 58 731, reflétant une légère baisse par rapport aux 60 159 entretiens de 2023. De même, les prestations facturées à l'acte ont également montré une légère baisse, passant de 92 858 à 92 768.



	Minutes ambulatoires facturées		Montant des prestations facturées à l'acte LAMal (2)		Montant des autres prestations LAMal (3)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
<b>SERVICE DES URGENCES PSYCHIATRIQUES</b>	<b>543'862</b>	<b>583'094</b>	<b>1'393'336</b>	<b>1'461'007</b>	<b>5'269</b>	<b>9'769</b>
Urgences psychiatriques (Fribourg)	502'950	541'488	1'293'452	1'364'959	5'268	9'729
Urgences psychiatriques (Riaz)	40'912	41'606	99'885	96'048	0	39
<b>SERVICE AMBULATOIRE</b>	<b>2'995'457</b>	<b>2'922'445</b>	<b>7'336'675</b>	<b>7'146'954</b>	<b>752'991</b>	<b>816'067</b>
RFSM Fribourg - Centre de pédopsychiatrie	672'751	690'890	1'728'066	1'783'147	30'337	43'022
RFSM Marsens	57'261	60'037	137'493	155'959	21'698	17'040
RFSM Bulle	581'648	499'616	1'438'420	1'224'327	153'311	163'105
RFSM Fribourg - Centre cantonale d'addictologie	575'556	564'348	1'357'399	1'337'838	298'770	296'321
RFSM Fribourg - Ambulatoire francophone	758'431	814'752	1'778'080	1'890'181	195'731	242'261
RFSM Fribourg - Ambulatoire germanophone	259'508	184'451	645'901	461'555	51'494	48'321
RFSM Fribourg - Institut de psychothérapie	0	11'482	0	29'908	0	0
RFSM Fribourg - Centre de psychiatrie forensique	28'877	27'849	77'926	72'143	482	4'746
RFSM Estavayer	55'900	65'855	156'234	182'068	1'168	1'252
RFSM Recherche	5'525	3'165	17'155	9'827	0	0
<b>SERVICE AMBULATOIRE EXTRA-MUROS (ACTIVITÉ DE LIAISON)</b>	<b>385'607</b>	<b>391'608</b>	<b>977'325</b>	<b>956'128</b>	<b>33'377</b>	<b>51'123</b>
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	108'923	112'668	228'277	229'814	19'235	12'527
Psychiatrie de la personne adulte	56'390	54'828	165'218	136'584	9'878	33'664
Psychiatrie de la personne âgée	47'467	42'368	154'751	137'684	1'239	146
Psychiatrie forensique	172'827	181'744	429'078	452'046	3'025	4'785
<b>RFSM</b>	<b>3'924'926</b>	<b>3'897'147</b>	<b>9'707'336</b>	<b>9'564'089</b>	<b>791'637</b>	<b>876'958</b>

En 2024, le Service des urgences psychiatriques a maintenu une activité stable avec 1807 patients accueillis (contre 1812 en 2023) et a réalisé 8914 entretiens (contre 8795 en 2023). Cette activité soutenue souligne les besoins constants en interventions de crise.

Quant à l'activité ambulatoire, l'ouverture de l'Institut de psychothérapie en novembre 2024

représente une innovation significative dans l'offre de soins. Malgré sa courte période d'activité, l'institut a déjà accueilli 36 patients et réalisé 147 entretiens, promettant un développement important pour 2025. L'activité des autres centres ambulatoires du RFSM est restée globalement stable, avec toutefois une baisse de l'activité de l'ambulatoire germanophone (-25% d'entretiens).

L'activité d'expertise psychiatrique reste stable avec 86 expertises réalisées en 2024 (contre 88 en 2023), générant un montant facturé de 555'982 CHF, en augmentation de 10,7%. En 2024, 79 expertises ont été réalisées en psychiatrie adulte et en psychogériatrie, alors que 7 expertises ont été réalisées en pédopsychiatrie.



# Ressources humaines

**Joël Cavin**, directeur des ressources humaines



# Les ressources humaines face aux défis de la haute intensité

Le RFSM doit relever des défis complexes liés au recrutement et à la forte sollicitation du personnel. Afin de maintenir les prestations et soutenir ses collaboratrices et collaborateurs, le RFSM a renforcé les équipes en ajoutant des postes supplémentaires dans tous les compartiments et en remplaçant au mieux les ressources manquantes. Le nombre d'EPT moyen et de fait la masse salariale relative s'en retrouvent affectés.

Ainsi, la forte activité clinique du RFSM en 2024 a nécessité l'engagement, en 2024, de 24 EPT supplémentaires, principalement dans le domaine des soins et des médecins. Comme les effectifs avaient augmenté de 26 postes en 2023, ce sont donc 50 EPT qui ont rejoint le RFSM ces deux dernières années. Malgré ces renforts, nous observons que les conditions d'exercice des métiers dans le domaine de la psychiatrie évoluent vers une intensification de la charge mentale pesant sur nos équipes.

## Des mesures en faveur du personnel

Afin de contribuer au bien-être de son personnel, le RFSM a développé un programme d'activités et de promotion de la santé pour les collaboratrices et collaborateurs avec des activités temporaires sous la forme de cours comme le yoga, Box'Emotion, la pleine conscience pour réduire le stress et une offre permanente comme des fauteuils massants, les salles de repos, les salles de sport ou encore l'école du dos.

Une plateforme de rabais a également été introduite afin de faire bénéficier les collaboratrices et les collaborateurs d'offres avantageuses dans le canton de Fribourg. La plateforme Swibeco permet d'obtenir des rabais auprès de 150 enseignes partenaires avec des rabais permanents. Cette mesure permet d'améliorer le pouvoir d'achat du personnel du RFSM.

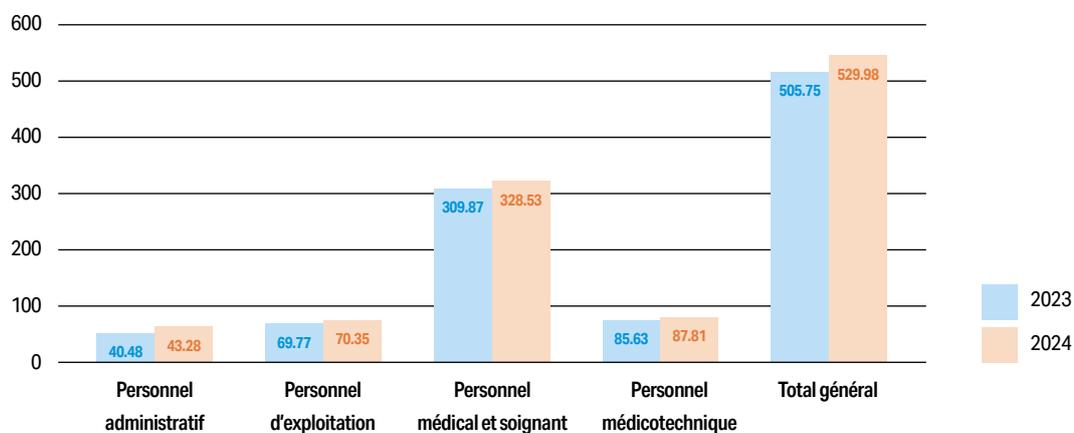
## Statistiques du personnel

	Effectif 2024	F	H	Effectif 2023	F	H
<b>RFSM</b>						
Personnel administratif	43.28	53%	47%	40.48	52%	48%
Personnel d'exploitation	70.35	44%	56%	69.77	42%	58%
Personnel médical et soignant	328.53	70%	30%	309.87	67%	33%
Personnel médicotechnique	87.81	88%	12%	85.63	88%	12%
<b>Total général</b>	<b>529.98</b>	<b>68%</b>	<b>32%</b>	<b>505.75</b>	<b>66%</b>	<b>34%</b>
<i>Personnel en formation</i>	40.97	76%	24%	40.35	76%	24%
<b>EMS Les Camélias</b>						
Personnel médical et soignant	19.08	85%	15%	18.82	83%	17%
<b>Total général</b>	<b>19.08</b>	<b>85%</b>	<b>15%</b>	<b>18.82</b>	<b>83%</b>	<b>17%</b>
<i>Personnel en formation</i>	2.08	100%	0%	2.33	75%	25%

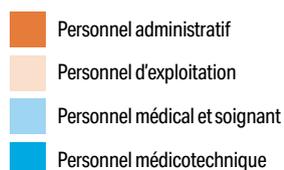
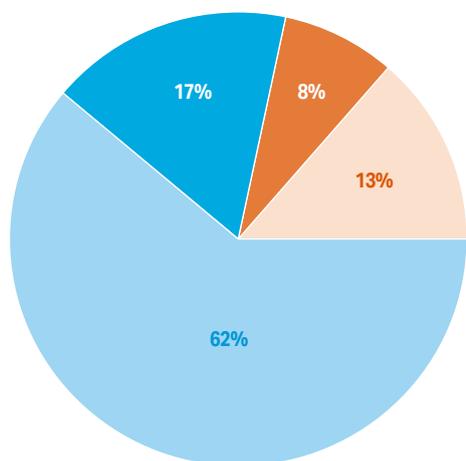
Source chiffres Moyenne EPT 2023 et Moyenne EPT 2024



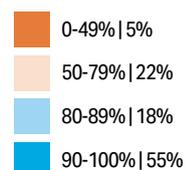
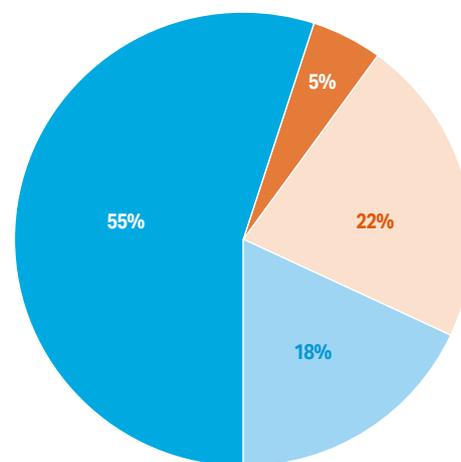
## Moyenne EPT par secteur



## Répartition EPT moyenne 2024 par secteur



## EPT par taux d'activité





# Finances

**Magalie Rosser**, directrice financière



# Bilan au 31.12.2024

	2024	NOTE	2023 retraité
	CHF		CHF
Liquidités	15'412'610	1	12'876'167
Créances résultant de livraisons et de prestations	15'295'608	2	15'614'726
Autres créances à court terme	871'747	3	573'588
Stocks	448'724	4	389'071
Actifs de régularisation	5'593'106	5	4'646'688
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>37'621'795</b>		<b>34'100'240</b>
Immobilisations financières	3'400		3'400
Immobilisations corporelles	60'329'259	6	61'105'919
Immobilisations incorporelles	611'207	7	334'269
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>60'943'866</b>		<b>61'443'587</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>98'565'661</b>		<b>95'543'827</b>



	2024	NOTE	2023 retraité
	CHF		CHF
Dettes résultant de livraisons et de prestations	1'717'433	8	2'076'558
Autres dettes à court terme	18'646		14'616
Dettes financières à court terme	8'195'379	9	3'263'726
Passifs de régularisation à court terme	5'258'344	10	4'285'332
Provisions à court terme	673'681	11	173'286
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>15'863'483</b>		<b>9'813'517</b>
Dettes financières à long terme	26'553'054	12	27'811'830
Passifs de régularisation à long terme	503'503	10	677'752
Provisions à long terme	0	11	0
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>27'056'557</b>		<b>28'489'582</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>42'920'040</b>		<b>38'303'099</b>
Fonds propres	7'967'082		7'967'082
Réserves issues d'apport en capital	15'623'282		15'623'282
Fonds propres affectés	26'403'001	13	27'744'510
Réserves provenant de bénéfices ou pertes cumulées	5'652'255		5'905'854
<b>Total fonds propres</b>	<b>55'645'621</b>		<b>57'240'728</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>98'565'661</b>		<b>95'543'827</b>



# Compte de résultat 2024

	2024	NOTE	2023	Budget 2025	Budget 2024
	Swiss GAAP RPC		CO	non audité	Non audité
	CHF		CHF	CHF	CHF
Produits nets des livraisons et prestations	70'292'444	14	69'300'190	74'667'640	67'992'451
Autres produits d'exploitation	15'882'761	15	14'687'055	16'534'254	15'058'254
Variation des patients.e.s à cheval ainsi que variation des livraisons et prestations non facturées	1'023'540	14	-13'018	0	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>87'198'744</b>		<b>83'974'226</b>	<b>91'201'894</b>	<b>83'050'705</b>
Charges de personnel	71'807'670	16/20	68'381'492	74'885'200	69'103'137
Matériel médical d'exploitation	1'746'629	17	2'047'304	2'032'408	2'039'408
Autres charges pour biens et services	10'860'057	18	9'946'630	10'716'761	9'657'261
<b>Charges de personnel et pour biens et services</b>	<b>84'414'356</b>		<b>80'375'427</b>	<b>87'634'369</b>	<b>80'799'806</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et loyer (EBITDAR)</b>	<b>2'784'388</b>		<b>3'598'800</b>	<b>3'567'525</b>	<b>2'250'899</b>
Charges de location	996'218	19	1'125'504	950'000	1'297'000
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>1'788'170</b>		<b>2'473'296</b>	<b>2'617'525</b>	<b>953'899</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	3'461'511	6	2'748'373	3'724'903	3'049'101
Amortissements sur immobilisations incorporelles	96'593	7	77'579	132'103	0
<b>Total des amortissements</b>	<b>3'558'104</b>		<b>2'825'953</b>	<b>3'857'006</b>	<b>3'049'101</b>
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>-1'769'934</b>		<b>-352'657</b>	<b>-1'239'481</b>	<b>-2'095'202</b>



	2024	NOTE	2023	Budget 2025	Budget 2024
	Swiss GAAP RPC		CO	non audité	Non audité
	CHF		CHF	CHF	CHF
Produits financiers	15'796		6'731	12'000	0
Charges financières	349'063		248'685	388'201	243'920
<b>Résultat financier</b>	<b>-333'267</b>		<b>-241'954</b>	<b>-376'201</b>	<b>-243'920</b>
<b>Résultat ordinaire</b>	<b>-2'103'200</b>		<b>-594'611</b>	<b>-1'615'682</b>	<b>-2'339'122</b>
Charges hors exploitation	2'536'969		2'512'601	2'726'212	2'706'212
Produits hors exploitation	3'031'695		2'961'024	3'147'662	3'147'662
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>494'726</b>		<b>448'423</b>	<b>421'450</b>	<b>441'450</b>
Charges exceptionnelles	0		13'060	0	0
Produits exceptionnels	13'368		10'674	0	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>13'368</b>		<b>-2'386</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Attribution des fonds affectés	2'248'949		2'625'889	2'781'660	2'493'507
Utilisation aux fonds affectés	3'590'457		2'410'359	2'172'000	2'508'744
<b>Résultat des fonds affectés</b>	<b>1'341'509</b>		<b>-215'530</b>	<b>-609'660</b>	<b>15'237</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-253'599</b>		<b>-364'104</b>	<b>-1'803'892</b>	<b>-1'882'435</b>



# Tableau de flux de trésorerie

<b>FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXPLOITATION (CASH FLOW OPÉRATIONNEL)</b>	Note	2024	2023
<b>Flux de l'activité d'exploitation (cash flow opérationnel)</b>			
Résultat de l'exercice		-253'599	-364'104
Amortissements / dépréciation d'immobilisations corporelles	6	3'787'481	3'234'457
Amortissements / dépréciation d'immobilisations incorporelles	7	96'593	87'972
Variation des fonds affectés	13	-1'341'509	215'530
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	319'119	-2'855'890
Variation des autres créances	3	-298'159	458'934
Variation des stocks	4	-59'653	31'598
Variation des actifs de régularisation	5	-946'419	-45'820
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	8	-359'124	-494'678
Variation des autres dettes à court terme		4'031	-1'500
Variation des passifs de régularisation	10	798'763	1'281'889
Variation des provisions	11	500'395	-380'848
<b>Entrée/(-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)</b>		<b>2'247'918</b>	<b>1'167'541</b>
<b>Flux de l'activité d'investissement</b>			
Variation d'immobilisations financières		0	1
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	-3'010'821	-3'518'051
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	7	-373'531	-197'989
<b>Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux investissements</b>		<b>-3'384'352</b>	<b>-3'716'039</b>
<b>Flux de l'activité de financement</b>			
Augmentation des dettes financières à court terme	9	4'931'653	2'000'030
Diminution des dettes financières à long terme	12	-1'258'776	-880'418
<b>Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement</b>		<b>3'672'877</b>	<b>1'119'612</b>
<b>Flux nets de trésorerie</b>		<b>2'536'443</b>	<b>-1'428'886</b>
<b>Flux de trésorerie</b>			
Liquidités au 01.01.	1	12'876'167	14'305'053
Liquidités au 31.12.	1	15'412'610	12'876'167
<b>Variation des liquidités</b>		<b>2'536'443</b>	<b>-1'428'886</b>



# Variation des fonds propres

	Fonds propres	Réserves issues d'apport en capital	Fonds propres affectés	Réserves provenant de bénéfices ou pertes cumulées	TOTAL
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>2023</b>					
<b>Etat au 01.01</b>	<b>7'541'954</b>	<b>15'623'282</b>	<b>27'528'980</b>	<b>6'269'959</b>	<b>56'964'175</b>
Résultat de l'exercice	0	0	0	-364'105	-364'105
Modification de la présentation des comptes	425'128				425'128
Attributions aux fonds		0	2'625'889	0	2'625'889
Prélèvements des fonds	0	0	-2'410'359	0	-2'410'359
<b>Etat au 31.12</b>	<b>7'967'082</b>	<b>15'623'282</b>	<b>27'744'510</b>	<b>5'905'854</b>	<b>57'240'728</b>
<b>2024</b>					
<b>Etat au 01.01</b>	<b>7'967'082</b>	<b>15'623'282</b>	<b>27'744'510</b>	<b>5'905'854</b>	<b>57'240'728</b>
Résultat de l'exercice	0	0	0	-253'599	-253'599
Attributions aux fonds	0	0	2'248'949	0	2'248'949
Prélèvements des fonds	0	0	-3'590'457	0	-3'590'457
<b>Etat au 31.12</b>	<b>7'967'082</b>	<b>15'623'282</b>	<b>26'403'001</b>	<b>5'652'255</b>	<b>55'645'621</b>





# Annexe aux comptes

Exercice 2024



## Annexe aux comptes annuels 2024 du RFSM

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Selon la loi sur l'organisation des soins en santé mentale (RSF 822.2.1) ainsi que la loi concernant le financement des hôpitaux et des maisons de naissance (RSF 822.0.3), le RFSM est un établissement autonome de droit public doté de la personnalité juridique dont le siège est à Fribourg. Il est rattaché administrativement à la Direction de la santé et des affaires sociales. Il est autonome dans les limites de la loi.

Sa mission est de permettre à toute personne souffrant d'un trouble, d'une maladie ou d'un handicap en santé mentale de bénéficier de soins adéquats et de qualité, en favorisant son autonomie relationnelle, familiale, sociale et économique. Il a également une mission de prévention et de promotion de la santé mentale et de favoriser la réinsertion des patients.

Le bilan et les comptes couvrent l'ensemble de ses activités stationnaires, ambulatoires, cliniques de jour, mais également certaines activités hors exploitation (station d'essence et location de surfaces pour des bâtiments propriétés du RFSM).

### 2. BASE ET PRINCIPES DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes sont établis sur la base de valeurs économiques dans le respect des prescriptions du code des obligations et en conformité avec l'intégralité des recommandations relatives à la présentation et à l'établissement des comptes Swiss GAAP RPC.

Les comptes annuels se basent sur les principes de la valeur d'acquisition et procurent une image de la situation du patrimoine, des finances et des résultats correspondants à l'image fidèle. Les comptes annuels sont établis en admettant la continuité de l'activité du RFSM.

Le Conseil d'administration du RFSM a décidé officiellement du passage dès les comptes 2024 du RFSM au référentiel comptable Swiss GAAP RPC lors de sa séance du 4 juillet 2024.

Les principes appliqués sont :

- > Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- > Les comptes sont présentés en monnaie nationale.
- > Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.

	2023 Swiss GAAP RPC retraité CHF	2023 CO CHF	Variation Swiss GAAP RPC CO CHF
Total des actifs	95'543'827	82'343'215	13'200'612
Total des capitaux étrangers	38'303'099	25'527'615	12'775'485
Total fonds propres	57'240'728	56'815'600	425'128
Total des passifs	95'543'827	82'343'215	13'200'612



Les principaux retraitements nécessaires au passage des normes CO au Swiss GAAP RPC sont les suivants :

- > Activation du droit de superficie en immobilisation corporelle et constitution de dettes de leasing y relative CHF 12 947 587
- > Dissolution de provisions à caractère de réserve CHF 425 128.

A noter que le compte de résultat 2023 est établi selon le CO, le RFSM renonce conformément aux Swiss GAAP RPC de retraiter l'année comparative. Ainsi, la comparabilité peut être limitée dans certains cas.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue initialement en octobre 2022 pour les comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification.

---

### 3. PRINCIPES D'ÉVALUATION

La comptabilité est conforme aux Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse H+ REKOLE®

Les principes d'évaluation sont basés sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit :

#### ● **Actifs circulants**

##### > **Liquidités**

Les liquidités comprennent les caisses, les avoirs en banque, ainsi que les comptes d'attente. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

##### > **Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services**

Ce poste comprend les créances à court terme qui arrivent à échéance dans une année au plus et qui proviennent de l'activité ordinaire du RFSM (notamment envers les patients/assureurs et l'Etat de Fribourg).

Les créances sont enregistrées à la valeur nominale. Les corrections de valeur économiquement nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.



Indication sur le calcul des corrections de valeur forfaitaires

- Créances jusqu'à 75 jours : 0% ;
- Créances de 76 jours à 180 jours : 10% patients ;
- Créances de 181 jours à 365 jours : 20% patients, 3% organismes garants ;
- Créances de 366 jours à 730 jours (2 ans) : 30% patients, 10% organismes garants ;
- Créances de 731 jours à 1825 jours (5 ans) : 50% patients, 50% organismes garants ;
- Créances plus de 5 ans : 100% patients, 100% organismes garants.

> **Autres créances à court terme**

Les autres créances à court terme comprennent les créances envers l'Autorité fédérale des contributions, les débiteurs pour la colonne à essence et les autres créances non comprises dans l'activité principale du RFSM. Les autres créances sont enregistrées à la valeur nominale. Les corrections de valeur nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

> **Stocks**

L'évaluation se fait au coût d'acquisition en utilisant la méthode du prix moyen pondéré, ou, si celle-ci est plus basse, à la valeur nette du marché (principe de la valeur la plus basse). Les escomptes sont saisis en tant que remise sur le prix d'acquisition.

Exception faite pour la valorisation du stock de l'activité hors exploitation «station d'essence» qui se calcule sur la base de la méthode FIFO afin de garantir une évaluation au plus proche du marché.

> **Actifs de régularisation**

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

● **Actifs immobilisés**

> **Immobilisations corporelles et incorporelles**

L'évaluation des immobilisations corporelles se base sur les coûts d'acquisition ou de revient sous déduction des amortissements et des dépréciations économiquement nécessaires.

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels développés par des tiers ou acquis de tiers. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur.



Les amortissements sont effectués de manière linéaire pendant la durée d'utilisation économique du bien. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit :

Classe des actifs par catégorie	Durée d'utilisation en année
Terrains	pas d'amortissement
Bâtiments	33 1/3 ans
Installations dans les bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	10 ans
Installations médicales	8 ans
Véhicules, machines de bureau et outillage	5 ans
Matériel informatique et logiciels	4 ans
Application informatiques majeurs (ERP / SIC)	8 ans

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10 000 par objet (disposition OCP et REKOLE®) doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage.

## ● **Capitaux étrangers**

### > **Dettes financières à court terme**

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les douze mois à compter de la clôture du bilan.

### > **Dettes financières à long terme**

Les dettes à long terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans un délai supérieur à douze mois à compter de la clôture du bilan.

### > **Passifs de régularisation à court et long terme**

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non payées ou des produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

### > **Provisions à court et long terme**

Les provisions sont constituées lorsqu'un événement est survenu avant la clôture du bilan et qu'il en résulte un engagement probable et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. Cet engagement peut être fondé sur des motifs juridiques ou des motifs de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables et elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes en fonction du résultat d'un réexamen annuel.



## ● **Fonds propres**

### > **Fonds propres**

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation du RFSM, des réserves issues d'apport en capital ainsi que des réserves provenant de bénéfices ou pertes cumulées.

### > **Fonds propres affectés**

Les fonds propres affectés sont des moyens à disposition du RFSM qui sont liés à un but clairement déterminé, soit par l'entité elle-même dans le but de financer certaines tâches ou projets futurs, soit par un tiers dans le cadre de legs ou donation. Il n'existe aucune condition de restitution à un tiers si le but du fonds n'est pas atteint. Pour chaque fonds affecté un règlement définit le but du fonds ainsi que les critères d'alimentation et d'utilisation.

Les mouvements (constitution, utilisation et attribution) des fonds propres affectés sont définis par des règlements internes approuvés par le Conseil d'administration du RFSM.

## ● **Produits**

### > **Délimitation des recettes**

Les recettes de l'activité stationnaire et ambulatoire sont enregistrées sur la base des montants bruts facturés déduction faite des pertes effectives sur débiteurs ainsi que des corrections de valeur sur les créances pour les risques et pertes latentes.

Les produits sont délimités conformément à l'année civile (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

### > **Autres produits d'exploitation**

L'essentiel des autres produits d'exploitation regroupe les mandats des prestations et les autres prestations avec l'Etat de Fribourg.

### > **Autres produits hors exploitation**

Les charges et produits hors exploitation sont constitués des activités hors exploitation 71010 (Etat bâtiments hors exploitation), 71012 (Station d'essence), 71013 (RFSM bâtiments hors exploitation), 71014 (Buanderie) et 71015 (EMS Les Camélias).



---

#### 4. SUBVENTION PUBLIQUE

---

Le RFSM bénéficie d'une subvention publique pour les prestations fournies à l'Etat de Fribourg. L'ensemble des prestations fournies sont régies dans le cadre des mandats de prestations avec l'Etat de Fribourg.

---

#### 5. PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Le personnel du RFSM est affilié à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg CPEF. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice. Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

Le compte de résultat indique les cotisations délimitées pour la période sous forme de charge de personnel. Dans le bilan, on saisit les régularisations actives ou passives correspondantes ou les créances et dettes résultant de base contractuelles, réglementaires ou légales. Une évaluation annuelle détermine s'il existe un avantage ou un engagement économique issu des institutions de prévoyance, du point de vue de l'organisation. Sont pris pour base les contacts, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en conformité avec Swiss GAAP RPC 26 et d'autres calculs représentant la situation financière, les couvertures et les sous-couvertures existantes correspondant à la situation effective.

---

#### 5. OPÉRATION HORS BILAN

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan.



## Notes

### 1. LIQUIDITÉS

	2024	2023
	CHF	CHF
Caisse	31'678	27'481
Banques	15'380'932	12'848'686
Compte d'attente	0	0
<b>Total</b>	<b>15'412'610</b>	<b>12'876'167</b>

### 2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	2024	2023
	CHF	CHF
Débiteurs patients et assurances	12'684'167	11'291'578
Débiteurs Etat Fribourg	2'735'263	4'507'148
Ducroire	-123'822	-184'000
<b>Total</b>	<b>15'295'608</b>	<b>15'614'726</b>

### 3. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

	2024	2023
	CHF	CHF
Créances envers des tiers	871'747	573'588
<b>Total</b>	<b>871'747</b>	<b>573'588</b>

### 4. STOCKS

	2024	2023
	CHF	CHF
Stock médicaments et matériel médical	256'491	244'095
Stock magasin central	134'203	97'156
Stocks combustible et essence	58'030	47'820.0
<b>Etat au 31.12</b>	<b>448'724</b>	<b>389'071</b>
Variation de stock	59'653	-31'598
<b>Etat au 01.01</b>	<b>389'071</b>	<b>420'669</b>

### 5. ACTIFS DE RÉGULARISATION

	2024	2023
	CHF	CHF
Produits à recevoir: patients et assurances	2'286'115	1'807'208
Produits à recevoir: Etat Fribourg	2'753'442	2'208'810
Autres produits à recevoir	258'480	280'599
Heures supplémentaires (négatives) et vacances prises d'avance	145'591	188'129
Charges payées d'avance	149'478	161'941
<b>Total</b>	<b>5'593'106</b>	<b>4'646'688</b>



6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES

<b>2023</b>	Bâtiments	Installations fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier, machines véhicules et outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Etat au 01.01</b>	<b>87'621'213</b>	<b>29'942'103</b>	<b>65'424</b>	<b>4'312'121</b>	<b>926'354</b>	<b>476'472</b>	<b>123'343'687</b>
Entrées	0	-	-	-	-	3'129'791	3'129'791
Transferts	779'045	333'433	-	126'200	238'793	-1'477'471	-
Sorties	-1'187'610	-642'568	-	-	-	-	-1'830'178
<b>Etat au 31.12</b>	<b>87'212'648</b>	<b>29'632'968</b>	<b>65'424</b>	<b>4'438'321</b>	<b>1'165'148</b>	<b>2'128'791</b>	<b>124'643'300</b>
Corrections de valeur cumulées							
<b>Fonds amortissements au 01.01</b>	<b>38'807'560</b>	<b>19'726'445</b>	<b>36'132</b>	<b>2'963'190</b>	<b>599'775</b>	<b>-</b>	<b>62'133'102</b>
Amortissements	1'982'990	788'296	4'750	288'778	169'644	-	3'234'457
Dépréciations d'actifs	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-1'187'610	-642'568	-	-	-	-	-1'830'178
<b>Fonds amortissements au 31.12</b>	<b>39'602'940</b>	<b>19'872'173</b>	<b>40'882</b>	<b>3'251'968</b>	<b>769'418</b>	<b>-</b>	<b>63'537'381</b>
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>48'813'653</b>	<b>10'215'658</b>	<b>29'292</b>	<b>1'348'931</b>	<b>326'580</b>	<b>476'472</b>	<b>61'210'585</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>47'609'708</b>	<b>9'760'795</b>	<b>24'542</b>	<b>1'186'353</b>	<b>395'729</b>	<b>2'128'791</b>	<b>61'105'919</b>
Dont immobilisation en leasing 31.12.2023	12'947'587						



<b>2024</b>	Bâtiments	Installations fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier, machines et véhicules et outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Etat au 01.01</b>	<b>87'212'648</b>	<b>29'632'968</b>	<b>65'424</b>	<b>4'438'321</b>	<b>1'165'148</b>	<b>2'128'791</b>	<b>124'643'300</b>
Entrées	12'887	-	-	296'914	-	2'701'020	3'010'821
Transferts	1'551'083	604'748	-	272'309	1'939'569	-4'367'708	0
Sorties	-299'229	-466'944	-	-76'391	-	-240'082	-1'082'645
<b>Etat au 31.12</b>	<b>88'477'388</b>	<b>29'770'772</b>	<b>65'424</b>	<b>4'931'153</b>	<b>3'104'716</b>	<b>222'022</b>	<b>126'571'475</b>
Corrections de valeur cumulées							
<b>Fonds amortissements au 01.01</b>	<b>39'602'940</b>	<b>19'872'173</b>	<b>40'882</b>	<b>3'251'968</b>	<b>769'418</b>	<b>0</b>	<b>63'537'381</b>
Amortissements	1'961'683	885'858	4'750	300'487	394'621	-	3'547'399
Dépréciations d'actifs	-	-	-	-	-	-	0
Sorties	-299'229	-466'944	-	-76'391	-	-	-842'564
<b>Fonds amortissements au 31.12</b>	<b>41'265'394</b>	<b>20'291'087</b>	<b>45'632</b>	<b>3'476'063</b>	<b>1'164'040</b>	<b>0</b>	<b>66'242'216</b>
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>47'609'708</b>	<b>9'760'795</b>	<b>24'542</b>	<b>1'186'353</b>	<b>395'729</b>	<b>2'128'791</b>	<b>61'105'919</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>47'211'994</b>	<b>9'479'685</b>	<b>19'792</b>	<b>1'455'090</b>	<b>1'940'677</b>	<b>222'022</b>	<b>60'329'259</b>
Dont immobilisation en leasing 31.12.2024	12'564'310						



## 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<b>2023</b>	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Etat au 01.01</b>	<b>1'878'598</b>	<b>33'721</b>	<b>1'912'319</b>
Entrées		197'989	197'989
Transferts	20'678	-20'678	0
Sorties	0	-10'393	-10'393
<b>Etat au 31.12</b>	<b>1'899'276</b>	<b>200'638</b>	<b>2'099'914</b>
<b>Corrections de valeur cumulée</b>			
<b>Fonds amortissements au 01.01</b>	<b>1'688'067</b>	<b>0</b>	<b>1'688'067</b>
Amortissements	77'579	0	77'579
Sorties	0	0	0
<b>Fonds amortissements au 31.12</b>	<b>1'765'646</b>	<b>0</b>	<b>1'765'646</b>
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>190'531</b>	<b>33'721</b>	<b>224'252</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>133'631</b>	<b>200'638</b>	<b>334'269</b>

<b>2024</b>	CHF	CHF	CHF
<b>Coût d'acquisition</b>			
<b>Etat au 01.01</b>	<b>1'899'276</b>	<b>200'638</b>	<b>2'099'914</b>
Entrées	0	373'531	373'531
Transferts	564'819	-564'819	0
Sorties	0	0	0
<b>Etat au 31.12</b>	<b>2'464'095</b>	<b>9'351</b>	<b>2'473'445</b>
<b>Corrections de valeur cumulée</b>			
<b>Fonds amortissements au 01.01</b>	<b>1'765'646</b>	<b>0</b>	<b>1'765'646</b>
Amortissements	96'593	0	96'593
Sorties	0	0	0
<b>Fonds amortissements au 31.12</b>	<b>1'862'238</b>	<b>0</b>	<b>1'862'238</b>
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>133'631</b>	<b>200'638</b>	<b>334'269</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>601'856</b>	<b>9'351</b>	<b>611'207</b>



8. DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS  
ET DE PRESTATIONS

	2024 CHF	2023 CHF
Fournisseurs	1'717'433	2'076'558
<b>Total dettes à court et long terme portant intérêts</b>	<b>1'717'433</b>	<b>2'076'558</b>

9. DETTES FINANCIÈRES  
À COURT TERME

	2024 CHF	2023 CHF
Dettes bancaires	600'000	600'000
Dettes de leasing (droit de superficie)	378'359	383'278
Autres dettes : Etat Fribourg	7'217'020	2'280'448
<b>Total dettes à court et long terme portant intérêts</b>	<b>8'195'379</b>	<b>3'263'726</b>

10. PASSIFS DE RÉGULARISATION  
À COURT TERME

	2024 CHF	2023 CHF
Vacances non prises	2'527'715	2'133'633
Heures supplémentaires	1'001'014	1'071'935
Pont AVS	947'450	1'170'656
Autres charges à payer	1'051'487	407'418
Produits encaissés d'avance	234'180	179'442
<b>TOTAL</b>	<b>5'761'847</b>	<b>4'963'084</b>
dont passifs de régularisation à court terme	5'258'344	4'285'332
dont passifs de régularisation à long terme	503'503	677'752

11. PROVISIONS À COURT TERME

<b>2023</b>	Provision litiges CHF	Autres provisions CHF	Total CHF
<b>Etat au 01.01</b>	<b>354'000</b>	<b>221'286</b>	<b>575'286</b>
Constitution	0	0	0
<b>Utilisation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dissolution	-202'000	-200'000	-402'000
<b>Etat au 31.12</b>	<b>152'000</b>	<b>21'286</b>	<b>173'286</b>
dont provisions à court terme	152'000	21'286	173'286
dont provisions à long terme	0	0	0

<b>2024</b>			
<b>Etat au 01.01</b>	<b>152'000</b>	<b>21'286</b>	<b>173'286</b>
Constitution	50'000	481'681	531'681
<b>Utilisation</b>	<b>-10'000</b>	<b>-21'286</b>	<b>-31'286</b>
Dissolution	0	0	0
<b>Etat au 31.12</b>	<b>192'000</b>	<b>481'681</b>	<b>673'681</b>
dont provisions à court terme	192'000	481'681	673'681
dont provisions à long terme	0	0	0



12. DETTES FINANCIÈRES  
À LONG TERME

	2024 CHF	2023 CHF
Emprunts bancaires - long terme	9'600'000	10'200'000
Leasing - long terme (droit de superficie)	12'185'951	12'564'309
Autres dettes - long terme : Etat de Fribourg	4'767'103	5'047'521
<b>TOTAL</b>	<b>26'553'054</b>	<b>27'811'830</b>

13. FONDS  
PROPRES  
AFFECTÉS

	2023						Total CHF
	Prestations intérêt général CHF	Investissements stationnaires CHF	Investissements ambulatoires et cliniques de jour CHF	Hors exploitations CHF	Autres CHF		
<b>Etat au 01.01</b>	<b>2'390'472</b>	<b>17'210'069</b>	<b>5'716'573</b>	<b>1'844'154</b>	<b>367'711</b>	<b>27'528'980</b>	
Attributions	0	2'103'508	0	485'473	36'907	2'625'889	
Utilisations	-425'341	-1'958'227	0	0	-26'791	-2'410'359	
<b>Etat au 31.12</b>	<b>1'965'131</b>	<b>17'355'350</b>	<b>5'716'573</b>	<b>2'329'627</b>	<b>377'828</b>	<b>27'744'510</b>	

	2024						Total CHF
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF		
<b>Etat au 01.01</b>	<b>1'965'131</b>	<b>17'355'350</b>	<b>5'716'573</b>	<b>2'329'627</b>	<b>377'828</b>	<b>27'744'510</b>	
Attributions	0	1'727'436	0	494'726	26'787	2'248'949	
Utilisations	-580'000	-2'413'813	-569'300	0	-27'344	-3'590'457	
<b>Etat au 31.12</b>	<b>1'385'131</b>	<b>16'668'973</b>	<b>5'147'273</b>	<b>2'824'353</b>	<b>377'271</b>	<b>26'403'001</b>	

14. PRODUITS NETS DES LIVRAISONS  
ET PRESTATIONS

	2024 CHF	2023 CHF
Recettes stationnaires : autres	24'687'796	23'861'342
Recettes stationnaires : Etat Fribourg	29'086'056	28'772'772
Recettes ambulatoires et cliniques de jour	16'554'188	16'510'178
Réduction des recettes	-35'597	155'899
<b>TOTAL</b>	<b>70'292'444</b>	<b>69'300'190</b>
Variation des traitements stationnaires en cours : autres	478'907	-5'858
Variation des traitements stationnaires en cours : Etat Fribourg	544'632	-7'160
Variation des prestations ambulatoires non facturées	0	0
<b>Variation des traitements en cours / prestations non facturées</b>	<b>1'023'540</b>	<b>-13'018</b>



---

#### 15. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2024	2023
	CHF	CHF
Contrat de prestations : Etat Fribourg	13'727'945	12'702'800
Autres prestations : Etat Fribourg	46'500	50'640
Prestations à des tiers	2'108'316	1'933'615
<b>Total</b>	<b>15'882'761</b>	<b>14'687'055</b>

Au sens de la norme Swiss GAAP RPC 28, le RFSM bénéficie d'une subvention publique pour la part de l'intérêt de son compte courant. Le montant correspondant à cet avantage est enregistré sous Autres prestations du canton. Le montant 2024 est estimé à CHF 36'156.

---

#### 16. CHARGES DE PERSONNEL

	2024	2023
	CHF	CHF
Salaires	58'242'442	53'831'227
Charges sociales	12'509'938	13'647'232
Charges des honoraires de médecins	173'143	151'948
Autres charges de personnel	882'147	751'086
<b>Total</b>	<b>71'807'670</b>	<b>68'381'492</b>

---

#### 17. MATÉRIEL MÉDICAL D'EXPLOITATION

	2024	2023
	CHF	CHF
Médicaments (y c. produits sanguins)	853'052	879'300
Matériel, instruments, implants et textiles	208'951	143'260
Prestations médicales, diagnostics et thérapeutiques fournies par des tiers	684'626	1'024'744
<b>Total</b>	<b>1'746'629</b>	<b>2'047'304</b>

---

#### 18. AUTRES CHARGES POUR BIENS ET SERVICES

	2024	2023
	CHF	CHF
Produits alimentaires	2'123'405	1'987'133
Charges de ménage	773'045	723'520
Charges d'entretien et de réparation	703'691	725'360
Charges d'utilisation des installations	852'452	782'470
Charges d'énergie et d'eau	1'540'345	1'121'601
Charges d'administration et d'informatique	2'945'167	2'509'444
Autres charges liées aux patients	1'026'211	996'073
Autres charges non liées aux patients	895'740	1'101'029
<b>Total</b>	<b>10'860'057</b>	<b>9'946'630</b>



---

## 19. CHARGES DE LOCATION

	Valeur résiduelle au 31.12.2024	Valeur résiduelle au 31.12.2023
Montants résiduels des engagements de locations	CHF	CHF
Jusqu'à 1 an (loyers à payer durant la période 2025)	861'406	788'795
2 ans à 5 ans	2'522'908	2'697'503
De plus de 5 ans	1'151'018	1'402'500
<b>Total</b>	<b>4'535'332</b>	<b>4'888'798</b>



---

## 20. PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

	2024	2023
	CHF	CHF
Charges de prévoyance comprise dans les charges de personnel	6'403'414	6'140'933
Cotisation ajustée à la période	6'403'414	6'140'933
<b>EXC. DE COUV. (+) / DÉCOUVERT (-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

A la date de publication des comptes 2024 du RFSM, les comptes de la CPEF (Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg) ne sont pas encore audités et les informations sont donc indisponibles. Nous présentons ci-dessous les informations clés au 31 décembre 2023.

La CPEF présente un degré de couverture de 82,3%.

La CPEF est une institution autonome de droit public, bénéficiant de la garantie du canton de Fribourg. Elle est autorisée à fonctionner en capitalisation partielle.

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur au 31 décembre 2023 s'élève à CHF 1205 millions, soit 16.0% des capitaux de prévoyance engagés. Il n'existe pas d'excédent de couverture au sens de la norme 16 des Swiss GAAP RPC. A fin 2023, il n'existe pas d'excédent ou de découvert.

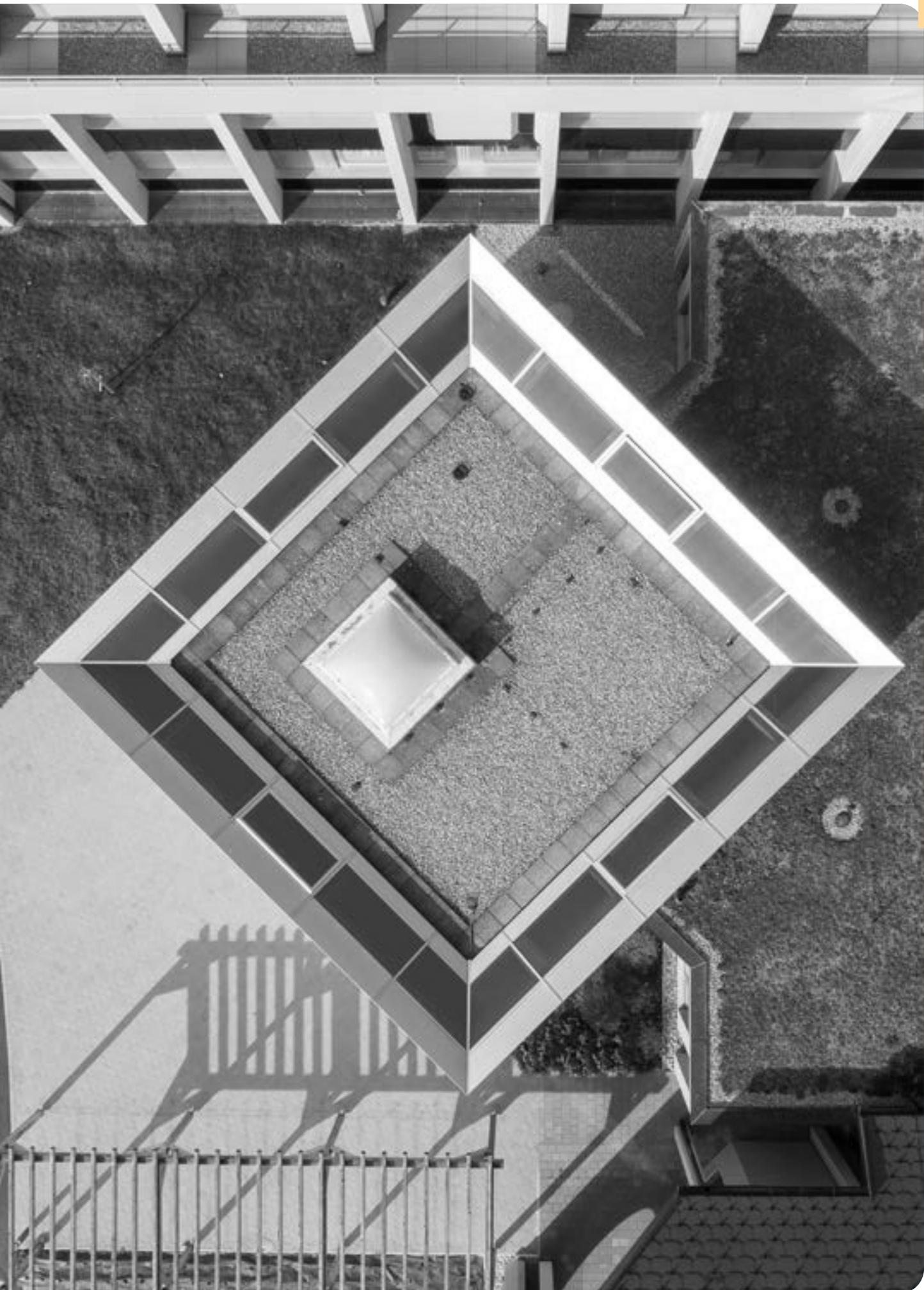
Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31 décembre 2024, ni au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels ont été approuvés le 6 mars 2025 par le Conseil d'administration.

Aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date après la clôture du bilan.

---

## 21. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA DATE DE CLÔTURE





# Rapport de l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA



# Rapport de l'organe de révision

## au Conseil d'administration du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), Marsens

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Conformément à l'article 23 de la loi cantonale du 5 octobre 2006 sur l'organisation des soins en santé mentale (LSM), nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, le tableau de variation des fonds propres ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 20 à 42) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC. En outre, ils sont conformes à la loi suisse ainsi qu'à la loi du 5 octobre 2006 sur l'organisation des soins en santé mentale (LSM) et à la loi du 4 novembre 2011 concernant le financement des hôpitaux et des maisons de naissance.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et respectent en outre les dispositions légales applicables. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :



- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Gérard Ambrosio  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

Priscille Matthey  
Experte-réviser agréée

Pully, le 6 mars 2025



# EMS

# Les Camélias

Comptes et rapport



# Comptes et bilan

<b>BILAN DE L'EMS LES CAMÉLIAS</b>	2024	2023
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie	211'145	72'957
Débiteurs	151'127	247'278
Actifs de régularisation	137'436	190'994
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>499'708</b>	<b>511'229</b>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers	131'795	188'537
Compte courant Administration des finances	363'223	319'317
Passifs de régularisation	3'655	2'669
Fonds affecté	1'035	707
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>499'708</b>	<b>511'229</b>

<b>COMPTES D'EXPLOITATION DE L'EMS</b>	2024	2023
	CHF	CHF
Total des charges	2'782'969	2'656'782
Total des recettes	2'771'212	2'675'413
<b>Excédent de recettes</b>		<b>18'631</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>11'757</b>	

L'EMS Les Camélias avec une capacité d'accueil de 15 lits a atteint un taux d'occupation de 98,60 %.

Le résultat final présente un excédent de charges de CHF 11 757.



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Inspection des finances IF  
Finanzinspektorat FI

Rue Joseph-Piller 13, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 31 40, F +41 26 305 31 41  
www.fr.ch/if

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

### EMS « Les Camélias »

---

Madame la Présidente,  
Monsieur le Vice-président,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (Bilan, compte de résultats) de l'EMS « Les Camélias », pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi.

La Cheffe de l'IF :

**I. Moullet**  
*Experte-réviser agréée*

**INSPECTION DES FINANCES  
DE L'ETAT DE FRIBOURG**

**P.-E. Carrel**

Fribourg, le 11 février 2025

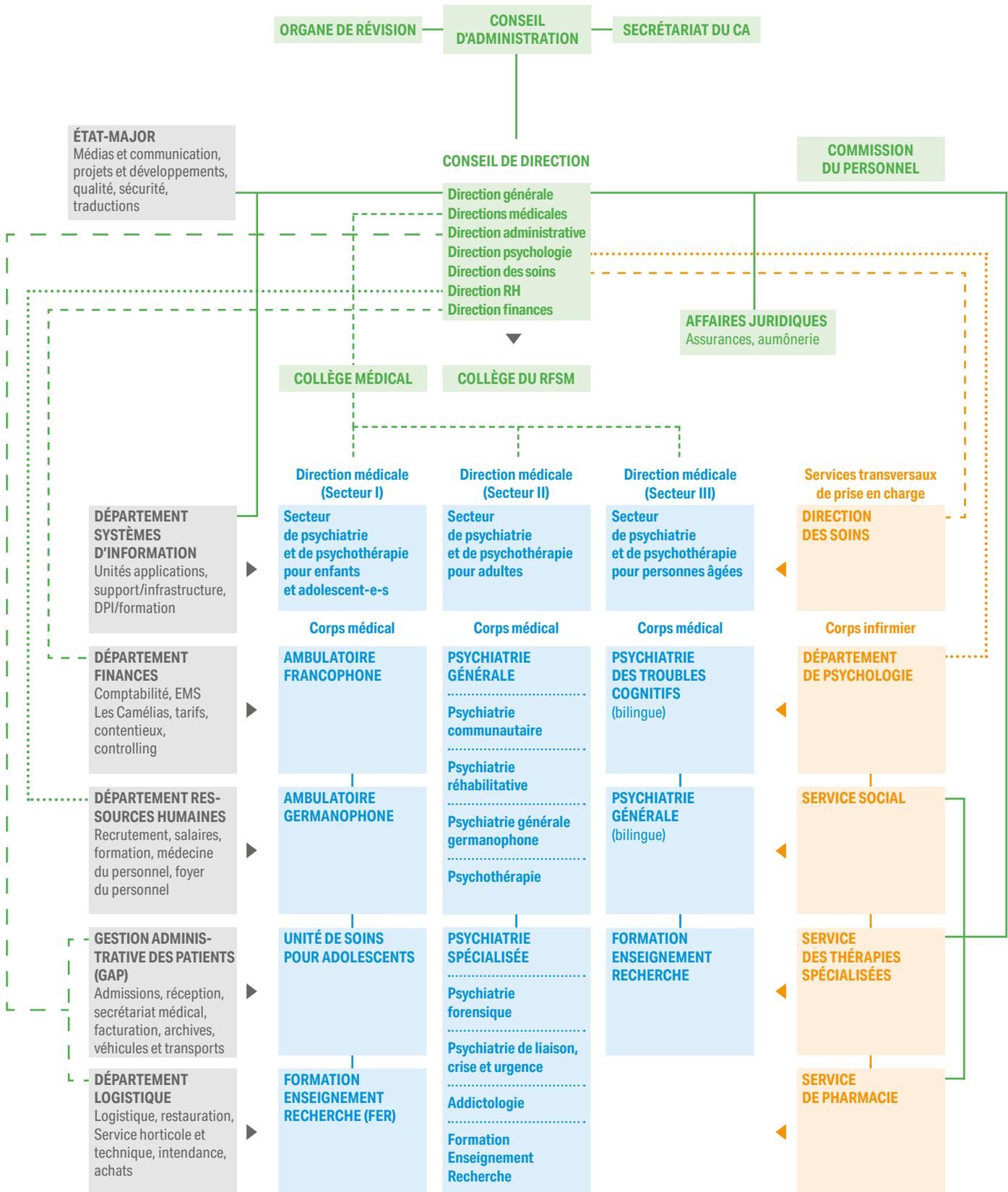


# Organisation

du Réseau fribourgeois de santé mentale



# Organigramme





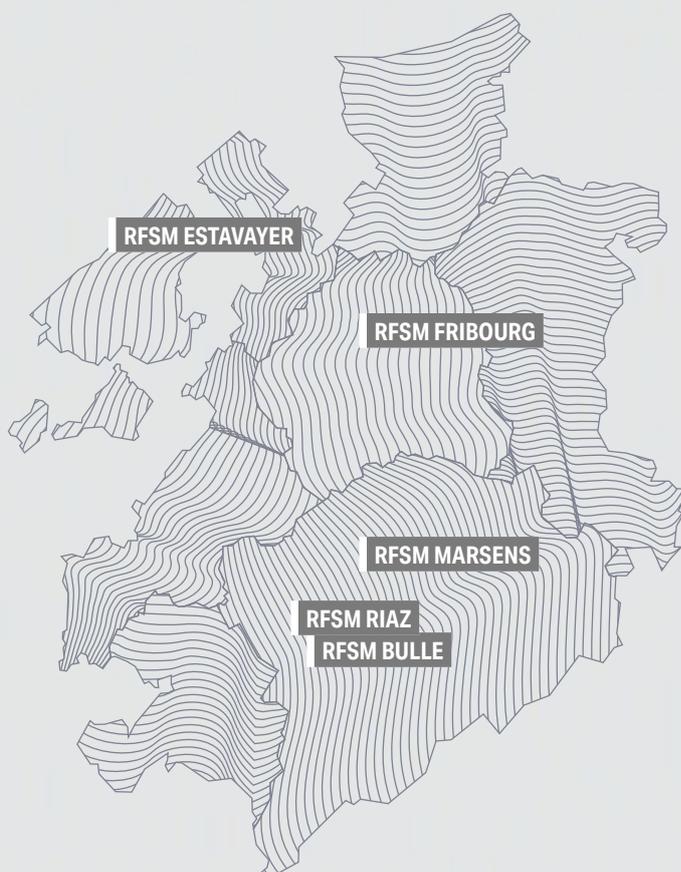
# Réseau fribourgeois de santé mentale



## RÉSEAU FRIBOURGEOIS DE SANTÉ MENTALE (RFSM)

### L'Hôpital 140, 1633 Marsens

- Secteur enfants et adolescent-e-s, secteur adultes, secteur personnes âgées
- Plate-forme d'accueil et d'information  
Téléphone 026 308 08 08
- Direction générale - réception - administration  
Téléphone 026 308 00 00



## RFSM MARSENS

### Centre de soins hospitaliers

#### EMS Les Camélias

L'Hôpital 140  
1633 Marsens  
Téléphone 026 308 00 00

## RFSM ESTAVAYER

### Consultation ambulatoire

#### c/o Hôpital intercantonal de la Broye (HIB)

Rue de la Rochette, 1470 Estavayer-le-Lac

- Secteur enfants et adolescent-e-s, secteur adultes, secteur personnes âgées

## RFSM FRIBOURG

### Urgences psychiatriques cantonales

---

### Clinique de jour

---

### Consultation ambulatoire

---

### Centre de soins hospitaliers

---

### Centre universitaire de recherche psychiatrique

---

### Institut de psychothérapie

---

### Centre de psychiatrie forensique

Chemin du Cardinal-Journet 3  
1752 Villars-sur-Glâne  
Téléphone 026 308 00 00

### Centre cantonal d'addictologie

Rue de Morat 8  
1700 Fribourg  
Téléphone 026 308 17 00

### Centre de pédopsychiatrie

Route du Mont-Carmel 3  
1762 Givisiez  
Téléphone 026 308 17 62

## RFSM BULLE

### Consultation ambulatoire

---

### Clinique de jour

Rue de la Condémine 60  
1630 Bulle  
Téléphone 026 308 16 30

## RFSM RIAZ

### Urgences psychiatriques cantonales





ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

[WWW.FR.CH](http://WWW.FR.CH)

## Impressum

### **CONCEPT DE COMMUNICATION, LAYOUT ET TRADUCTION**

Service médias et communication du RFSM  
Noriane Mesli – [www.norianemesli.com](http://www.norianemesli.com)

### **IMPRIMERIE**

media f imprimerie SA

### **IMPRESSION**

100 exemplaires en français  
60 exemplaires en allemand

